

qu'il paraît on avait tiré le canon trop près de la route. Heureusement il n'y eut aucun accident à déplorer. (15)

Le 22. 9. 1853 le ministère « de la situation » WILLMAR - ULRICH - METZ - ULVELING fut remplacé par les conservateurs SIMONS - WURTH-PAQUET - JURION - WELLENSTEIN et SERVAIS. A Edouard Thilges le lieutenant du roi confia « qu'il avait été très content du précédent cabinet Willmar-Metz et que ce n'était que par ordre du roi que ce cabinet s'était retiré et que le cabinet Simons avait été installé à sa place. » (16)

En novembre le prince Henri ouvrit la session parlementaire dans une atmosphère peu engageante, la Chambre, à l'instar du cabinet Willmar, ne montrant aucun désir de ratifier le renouvellement de l'accession au Zollverein.

Le 9. 1. 1854 le stadhouder se plaint auprès du roi de la Chambre récalcitrante, dominée par Norbert METZ. Six jours plus tard le président du gouvernement se rallie à ceux qui préconisent le changement de la Constitution. D'un séjour passé en compagnie de WURTH-PAQUET à La Haye il rapporte une lettre autographe du prince Henri, datée du 14 février et l'assurant de tout l'appui du roi. Engagé par le stadhouder à publier cette lettre, Simons s'en abstint, « afin de ne pas la livrer à la discussion publique. » (17) Le 20 mai la Chambre est dissoute pour être réélue le 14 juin suivant.

Comme nous le révèle l'Autobiographie d'Edouard Thilges, à l'époque qui nous occupe le prince Henri « n'approuvait pas tous les actes du nouveau cabinet Simons. » Tel fut encore le cas après que Thilges y eut remplacé M. WELLENSTEIN (18. 9. 1854). L'atmosphère parfois tendue, dans laquelle se poursuivaient les rapports entre le représentant du roi grand-duc et les ministres luxembourgeois ayant été décrite de façon si suggestive par Edouard Thilges (v. fasc. VI p. 377 s.), nous n'y reviendrons donc plus ici.

A un certain moment il y eut, dans les questions touchant la Confédération germanique, de fortes divergences d'opinions entre Guillaume III et son francophile ministre des Affaires étrangères VAN HALL, d'une part, et le prince Henri d'autre part. C'est ce qui amena celui-ci, en février 1855 à mander d'urgence SIMONS à La Haye. Mais le président du gouvernement luxembourgeois ne se plaça aucunement du côté de la Prusse ; c'est le comte de Königsmarck lui-même qui nous assure que M. Simons était loin d'être aussi catégorique que le lieutenant du roi. (18)

Au cours de l'année 1855/56 se situent les créations de l'Hospice central, du séminaire des instituteurs, de la Caisse d'épargne, de la Banque Internationale. Le rôle joué par le lieutenant du roi dans la fondation de ce dernier institut n'a pas encore été tiré au clair. A en croire E. SERVAIS, il fut d'abord un « chaleureux partisan. » On prétend même qu'il aurait décidé de participer à la constitution du capital social. Dès 1855 le prince Henri chargea l'ancien administrateur-général J. P. ANDRE d'engager « dans le plus grand secret » (19) des pour-